

- Solution naturelle, écologique et biodégradable*
- Entretien important afin de conserver les qualités amortissantes dans le temps*
- Accès impossible aux poussettes et aux fauteuils PMR*
- Travaux de terrassement importants avant installation afin d'obtenir l'épaisseur nécessaire*
- Hauteurs de chute selon épaisseur du revêtement, jusqu'à 300cm, homologuées selon EN-1177*
- Bois d'origine 100 % suisse*
- Remplacement à prévoir tous les 5 ans environ*
- Ne chauffe pas lors de la période estivale*



Quelques exemples de réalisations :

